



ASA-Université Lille 1

Bulletin de l'Association de Solidarité des Anciens de l'Université Lille 1 - Sciences et Technologies



novembre 2010

Sommaire du bulletin

Editorial	Joseph Losfeld	p.1	III -Le poème de Michka	M. de Lattre	p.13
I - Comptes rendus d'activités			IV - Un peu d'histoire	Cl. Cardon	p. 14
les randonnées	J.C. Fiorot	p.2	V - Informations sociales	J. Duez	p15
les voyages	B. Delahousse, F. Wallet	p.6	VI - Carnet		p.16
la XV ^e exposition "Arts et Création"	E. Delanaud	p.10	VII - Hommages		p .16
II - La bioéthique	A. Tarby	p.11			

Editorial

Au moment où nous préparons le vingtième anniversaire de l'ASA - Université Lille 1 nous avons à déplorer la disparition de l'un de nos fondateurs : Michel PARREAU que nous avons l'intention d'honorer à cette occasion. Il nous a quittés le samedi 4 septembre 2010. Ancien doyen de la Faculté des Sciences puis président de l'université Lille 1, il fut le second président de notre association (1995-1999). Nous avons repris dans un encart de ce bulletin, les hommages qui lui ont été rendus par deux de nos collègues lors de ses funérailles.

Les nouveautés de la rentrée 2010 et nos projets de voyages pour 2011

Pour clore les vacances d'été, Jean Charles Fiorot nous a emmenés pour trois jours de «Rando», au grand air, sur le site des deux caps (Blanc Nez et Gris Nez). Et la commission voyage a renoué avec la tradition des «voyages de septembre» par la (re)découverte de la Basse-Normandie et des plages du débarquement. Nos seniors ont apprécié la formule : petit groupe, des distances et des durées raisonnables, un seul hôtel. Voilà deux initiatives qu'il nous faudra perpétuer.

Autre nouveauté : une trentaine d'entre nous partiront douze jours en janvier à la découverte du **Guatemala**, voyage plus lointain et plus fatigant qui demande une bonne forme physique.

Dans la première quinzaine de mai nous irons en **Turquie (Istanbul et la Cappadoce)**. Et pour septembre, nous proposerons quelques jours dans la **vallée du Rhin (Cologne, Coblenze, Mayence, Trèves)**, en priorité à ceux qui auraient hésité face aux fatigues des voyages au Guatemala et en Turquie. Des sorties d'une journée sont également en préparation.

Les 20 ans de l'ASA - Université Lille 1

Notre association a été officiellement créée le 11 juin 1991. Plusieurs manifestations sont envisagées pour le 20^e anniversaire.

Assemblée générale exceptionnelle en mai-juin : historique de l'association et hommage rendu à nos créateurs. Cette manifestation sera l'occasion de revisiter nos missions et objectifs et de les confronter à nos activités.

Mini colloque sur l'**Histoire de l'université** : les travaux réalisés, les travaux en cours, les initiatives à prendre ou à soutenir.

Exposition d'appareils de l'ancienne Faculté des Sciences de Lille organisée en septembre 2011 à l'Espace culture et qui devrait figurer dans le programme des Journées du patrimoine de la ville de Villeneuve d'Ascq.

Exposition exceptionnelle "Arts et Création" en octobre 2011.

Encore une année où on ne s'ennuiera pas !

Joseph Losfeld

Président de l'ASA – Université Lille 1

I - COMPTES RENDUS D'ACTIVITES

I - 1 Les randonnées : Jean-Charles Fiorot, photos : Marcel More

Randonnée du 5 mars 2010 : circuit des clochers à Gondecourt (11 km)

Nous prenons la ruelle à gauche de l'église vers le sud où nous croisons des jeunes se rendant au lycée, puis une autre vers l'ouest pour être dans la campagne en direction d'Allennes-les-Marais. L'œil averti de Yves a déjà repéré que nous marchons à quelque 50 m d'une ancienne ligne de chemin de fer, celle reliant Don à Templeuve via Seclin. D'un regard circulaire nous inventorions la petite dizaine de clochers des villages voisins. Nous bifurquons sur le chemin de Carvin en direction de Herrin d'où nous apercevons à notre droite le collège de Gondecourt. Le sol est encore mou bien que le vent ait séché la terre ces dernières 24 h. C'est plus confortable de se trouver dans le petit village d'Herrin que nous contournons en partie. A sa sortie du côté de l'oratoire, nous poursuivons sur des chemins en milieu humide mais agréables jusqu'à la Deûle. Nous la quittons rapidement et longeons un instant la Naviette d'Herrin sous les arbres puis traversons celle de Gondecourt. Les naviettes sont des fossés drainant l'eau de ces terres humides qui furent des marais. Pas très loin, à 500 m, parallèlement au rideau d'arbres qui signale le canal de Seclin, il en est une autre encore plus importante qui vient de Phalempin. De ce côté-là se détache la silhouette de l'hôpital Notre-Dame à Seclin.

Arrivés aux lignes à haute tension, nous levons haut les yeux pour admirer, paraissant bien minuscules à 50 m, des électriciens remplacer les câbles dans des positions rendues inconfortables par un léger vent. Nous terminons notre périple en zigzaguant dans les sentiers derrière les jardins et les ruelles de Gondecourt jusqu'au stade et à l'ancienne gare.

Randonnée du 2 avril 2010 : de Sainghin-en-Mélantois à Genech (11 km)

Aller de l'église de Sainghin-en-Mélantois au lycée Charlotte Perriand à Genech, c'est un peu revisiter par bribes différentes randonnées faites dans le Mélantois. L'idée est d'utiliser le plus possible les sentiers et le minimum de macadam pour toujours rester dans la nature. Il nous faut peu de temps pour longer le bois de la Noyelle, atteindre les marais de Péronne-en-Mélantois, traverser la Marque. Si bien que le sud de Louvil est en vue. Le fastidieux passage au-dessus de l'autoroute Lille-Valenciennes étant effectué, nous sommes au hameau de Wachemy à Templeuve. Par une série de brusques changements à droite, à gauche, sur d'étroits chemins, nous nous éloignons à la fois de l'autoroute et du centre ville. Au sud de Templeuve nous repassons l'autoroute, nous sommes à Genech au lycée agricole. Il nous reste encore 2 km que nous effectuons à l'arrière du village jusqu'à la gare avec vue sur les prairies et le bois à l'horizon. Puis nous remontons le hameau du Plumont pour atteindre le parking de ce grand lycée Charlotte Perriand où toutes les options, du technique au classique, sont enseignées. Là une quinzaine d'autobus emmènent les lycéens aux quatre points cardinaux. Le nôtre qui se rend aux Quatre-Cantons fait un petit périple semi-circulaire par Ennevelin et Fretin. Nous descendons au Tilleul à Sainghin-en-Mélantois.

Randonnée du 7 mai 2010 : de Seclin à Provin (12 km)

Du Centre hospitalier de Seclin nous sommes tout de suite dans la campagne et notre cap sera toujours le sud-ouest. Nous atteignons Chemy sans y pénétrer vraiment par l'Aubette et l'extrémité sud. Puis une belle ligne droite nous amène à Carnin que nous contournons par le chemin des Postes et celui de Dais. Nous sommes au sud d'Annœulin et surpris d'être sur une route nouvelle, goudronnée, là au milieu des champs. Au bout de celle-ci un gros chantier s'achève. La présence de 4 miradors nous fait comprendre qu'il s'agit de la future prison d'Annœulin. Nous la contournons de loin. Comme nous sommes en avance sur nos prévisions, nous nous éloignons provisoirement de Provin vers Carvin jusqu'au hameau de Magenta où nous avons un regard au sud sur le proche terril d'Estevelles de 101 m de haut. Il reste à nous diriger vers l'ouest au sud de Provin où à l'entrée nous longeons une très haute haie de lilas en fleurs. Un quart d'heure après, à l'église, nous montons dans l'autobus qui nous dépose à nos voitures.

Bien que cette randonnée ne présente aucune curiosité, son intérêt réside dans l'impression de profondeur sur 360° sans obstacle. Ce large espace découvert est une transition entre la région lilloise et l'ancien pays minier avec en toile de fond les collines de l'Artois.



Randonnée du 4 juin 2010 : Allennes-les-Marais (11 km)

La place du village est occupée par le chantier de reconstruction de la toiture et de la flèche de l'église, ravagées par un incendie le 31 juillet 2009. Si bien que c'est du complexe sportif que nous commençons notre petit périple. Allennes-les-Marais faisait partie, sous l'Ancien Régime, d'un des cinq quartiers de la châtellenie de Lille, celui de Carembault (chef-lieu Phalempin). Nous sortons du village par le court hameau du Bourg bien fleuri à cette époque, traversons la D41c à l'ombre du bois de Léance et atteignons la Deûle, plus précisément la partie dite de la Haute-Deûle, section qui va de Bauvin à Marquette, mise à grand gabarit (3 000 tonnes). Nous apprécions la fraîcheur qui émane de l'eau, car aujourd'hui il fait très chaud. Nous remontons ce canal, sous les arbres, sur près d'un kilomètre. Nous assistons de temps en temps au spectacle du passage et de la manœuvre de quelques péniches de différentes tailles : des plus petites dites au gabarit Freycinet, évolution de la péniche flamande : 38,50 m de long sur 5,05 m de large transportant 350 tonnes, aux plus courantes allant jusqu'à 95 m de long, 11,40 m de large, transportant au moins 1 600 tonnes. Nous qui avons quitté il y a peu l'autoroute A1 surchargée de ces camions de 35-40 tonnes de 18,75 m de long, à 4 ou 5 essieux, nous déplorons ce déséquilibre de circulation. Nous savons tous que le transport de 1 600 tonnes nécessite 40 camions soit un convoi de presque 3 km.

Nous quittons momentanément le bord du canal pour observer, au-delà d'une butte, des vaches rustiques qui semblent d'un autre temps, de race Highland, aux longs poils roux-orangé et longues cornes pointées vers le haut. Bien que résistantes à tout climat, elles se sont regroupées autour des arbres, incommodées par cette chaleur inhabituelle aujourd'hui. Elles participent à la propreté et la protection de ces prairies humides, domaine fragile des champs captants (sur la commune se trouvent 3 forages). Leur appétit est très ouvert, elles ne dédaignent pas les joncs, les iris, les laïches, les jeunes pousses des saules et favorisent ainsi la biodiversité.

Nous reprenons de nouveau le canal pour atteindre la grande écluse de Don qui avec ses 150 m de long, 12 m de large, permet le passage d'un convoi de 3 600 tonnes. Le remplissage de ses 6 000 m³ est accompli en 10 minutes et assure une élévation de 3 m. Cette écluse mise en service en 1959 permet le passage de 6 péniches au gabarit Freycinet. Elle se substitue à l'ancienne datant de 1869, située non loin, sur un bras mort de la Deûle.

Poursuivant au-delà nous musardons dans le parc de la Louvière. C'est une paisible zone de 15 hectares de pelouses, d'arbres et bosquets et surtout d'étangs pour pêcheurs à la carpe et refuge d'oiseaux.

Pour notre retour nous repassons sous le pont reliant Annœullin à Don, quittons définitivement le canal et longeons en bordure d'un bois des aubépines de couleur rose en fin de floraison, puis des haies de frênes et de chênes, traces d'un ancien parc.

Journée sortie nature du vendredi 2 juillet 2010 à la colline de Lorette

Il fait très chaud ce matin sur la colline de Lorette si bien que nous cherchons l'ombre dès le départ. Nous partons de l'estaminet sur un rythme plutôt lent, sous les arbres d'une longue allée légèrement descendante. Au bout la vue est bien dégagée. Sur cette hauteur de 170 m nous prenons le temps de regarder sur 180° ce qui fut le pays minier maintenant verdoyant. Juste devant nous s'étendent Liévin, Lens, Loos-en-Gohelle d'où émergent les traces de l'exploitation du charbon comme le chevalement Saint-Amé à Liévin ou, à Loos-en-Gohelle, le site 11/19 avec ses deux chevalements (l'un en métal de 1920, l'autre un parallélépipède en béton de 1960) et ses terrils jumeaux de 186 m, parmi les plus hauts d'Europe. Plus à droite nous repérons celui d'Estevelles à la forme trapézoïdale, ceux d'Hénin-Beaumont, du Douaisis, du Valenciennois, et sur notre gauche, éparpillés, bien d'autres encore vers Grenay, Vermelles, Béthune, Nœux-les-Mines, Auchel. Une légère brume nous empêche de voir les monts des Flandres et l'agglomération lilloise.

Continuant sur ce chemin de contournement de la nécropole, vers l'est, nous sommes séparés de la colline de Vimy par la vallée de la Souchez. Nous y distinguons au-dessus du bois la pointe du Mémorial canadien. La vue porte maintenant vers le sud : Arras, Mont-Saint-Éloi et tout près sur Ablin-Saint-Nazaire, Carency, les premières collines de l'Artois.

Nous sommes à l'entrée de la Nécropole, vaste cimetière de 650 m de long et 200 m de large avec la blanche basilique d'allure romano-byzantine (haute de 46 m), la tour lanterne (52 m) et sa crypte émouvante, les 20 000 tombes individuelles et 22 000 restes de soldats inconnus rassemblés dans 8 ossuaires. Ici entre octobre 1914 et octobre 1915, pour prendre cette colline par le sud (c'est-à-dire de Carency et de Ablin-Saint-Nazaire, villages complètement détruits fin mai 1915), 100 000 soldats français sont morts, 80 000 du côté allemand. Ce carnage préfigure celui de Verdun (de février à décembre 1916) avec ses 160 000 morts français. Dans le domaine de l'horreur évoquons un front dont on parle peu dans notre pays, celui du nord-est de l'Italie (le long du fleuve Isonzo entre l'Italie et la Slovénie, dans les Dolomites, puis le long du fleuve Piave) qui a opposé les Italiens aux Austro-Hongrois de juin 1915 à novembre 1918, avec plus de 700 000 morts du côté italien et presque autant du côté austro-hongrois.

Cette lente promenade faite de rappels historiques permet à quelques retardataires de nous rejoindre et d'entamer les 2 heures de marche avant le déjeuner. Comme nous recherchons l'ombre, nous décidons de rester sur la colline et d'utiliser son large sentier vers l'ouest. Nous nous réjouissons de nous trouver sous ces frondaisons, protégés de ce soleil surprenant. Seuls apparaissent, une ou deux fois sur notre gauche, les restes de l'abbaye du Mont-Saint-Éloi. Après 4 km, à l'extrémité de ces bois, l'horizon s'ouvre tout grand sur les champs et les prairies. Notre vue va vers Servins, Gouy-Servins, Maisnil et leurs fermes éparses et plus près de nous, là à 1 km, l'antenne de télécom-

munication de Bouvignies-Boyeffles bien connue de tous. Située à 190 m d'altitude, haute de 307 m, d'un poids de 500 tonnes, développant 700 kW, elle est en fait une des plus puissantes de France. Nous retournons à l'estaminet par le chemin inverse. Nous sommes 41, une table en U nous attend. Nous apprécions dans la bonne humeur du pèlerin vieillissant le repas et le service.

Le thème de l'après midi ce sont les sources de la Deule. Cette fois nous reprenons une petite partie du GR127 du matin vers l'ouest, pour descendre brusquement au sud sur Ablin-Saint-Nazaire. Là, sur 2 km d'un sentier étroit, ombragé et pittoresque nous côtoyons à partir de sa source le ruisseau Saint-Nazaire qui coule en fond de prairies ou de propriétés. Nous le quittons pour regarder les restes imposants, classés monument historique, de l'ancienne église avec sa tour carrée de 34 m et son portail sud sculpté, construite vers 1500 en style gothique flamboyant. Cet édifice a été bombardé dès octobre 1914 par l'armée française pour que le clocher ne soit plus utilisé comme tour d'observation par l'armée allemande cantonnée dans le village.

Après que certains d'entre nous eurent manifesté la nostalgie de leur foyer et entamé l'abrupte remontée vers leur voiture sur la colline, c'est un groupe plus réduit qui se propose de poursuivre vers le sud. Nous sommes à Carency et cette fois nous longeons le ruisseau du même nom jusqu'au-delà de sa source, non loin de la petite gare rénovée, trace de la ligne de chemin de fer reliant Lens à Frévent sur la Canche, via Aubigny-en-Artois, utilisée de 1895 à 1949.

Quelques gouttes de pluie ont fait leur apparition si bien que nous renonçons à aller plus au sud jusqu'aux cavées, ces chemins ravinés, très creux, entre deux flancs quasi-verticaux. Et nous pensons au retour que nous voulons le plus direct possible en prenant les lignes de plus grande pente. La pluie sans être gênante nous accompagne un court instant, moins impressionnante que le tonnerre et les éclairs tout proches vers Souchez et Vimy, mais aussi de courte durée. D'une colline nous dominons la vallée du Saint-Nazaire devant nous et celle du Carency derrière nous, lesquels, à notre droite, se joignent pour former la rivière la Souchez. Cette dernière traversera le village du même nom, puis Angres, Lièvin, Eleu-Dit-Leauwette, Lens... La Souchez constitue le cours supérieur de la rivière Deûle laquelle sera façonnée en canal au cours d'une longue histoire qui débutera au 13^e siècle. Une des dernières péripéties a été le confinement en 1974 des 3 km les plus en amont du canal, entre Eleu-Dit-Leauwette et Lens, dans une très grande conduite en béton enterrée afin de construire la rocade sud vers Avion, mise en service en 1976.

Ce fut encore une bien belle et riche journée, terminée par un pot sur la terrasse de l'estaminet où d'autres projets sont évoqués.

(Nous devons à Julien Noyen, garde d'honneur de Notre-Dame de Lorette, l'idée du lieu de cette journée)



Randonnée du 1^{er} octobre 2010 : de Seclin à Don (11 km)

Malgré le manque de soleil nous sommes une vingtaine au départ. Nous passons entre le centre hospitalier et l'hôpital Notre-Dame créé par Marguerite de Flandres en 1246, pour prendre 1 km plus loin le touristique canal de Seclin couvert de lentilles d'eau en cette extrémité. Ce dernier a été praticable à la navigation de 1862 à 1970. L'allée de platanes aux troncs énormes fait partie du patrimoine, elle est contemporaine de la création du canal. Nous repérons le très joli clocher de l'église Saint-Martin de Houplin-Ancoisne, la ferme de la Pouillierie. Après 4 km parcourus à un rythme soutenu, nous sommes à la jonction avec la Deûle que nous remontons d'abord sur cette rive droite puis sur la rive gauche du côté de Wavrin.

Nous délaissions le chemin de halage pour prendre le sentier engazonné et taillé court, entre le canal et la

Tortue, un cours d'eau creusé par la main de l'homme pour évacuer les eaux des marécages situés dans la région des Weppes-Haute-Deûle. Longue de 25 km, la Tortue ne possède pas de source, elle est alimentée par l'eau des marécages et le Flot de Wingles en amont du canal d'Aire. Après diverses péripéties nous trouvons l'autre extrémité dans le Bois de la Deûle, puis légèrement au-delà, près de l'ancienne Porte d'Eau de la Basse-Deûle à Lille (*Les canaux de Lille*, Deuxième partie, Jean Caniot, 2007). Souvent la Tortue se confond avec une succession d'étangs. Au débouché du sentier nous reprenons momentanément le chemin de halage.

Pour nous rendre au parc de Wavrin, 120 hectares aménagés, nous longeons l'usine de traitement des eaux des Ansereuilles, qui alimente 300 000 habitants de la Métropole à partir de 28 forages. Nous sommes sur un cheminement en bois au-dessus de l'eau appelé la Grande Passerelle qui donne au lieu des allures de jardins japonais. Nous nous attardons peu dans ce beau et grand domaine consacré à la détente. Nous remarquons

le changement des coloris qui annonce l'automne et aussi la présence de plusieurs néfliers abondamment fournis en fruits parmi les milliers d'arbres. L'auteur de ces lignes est toujours étonné de trouver dans notre région aussi peu d'arbres fruitiers dans ces hectares de plantations ouverts au public. Peur du manque de respect du concitoyen ou vision culturelle différente de celle d'autres régions ou pays au sud ! Revenus en bord de Deûle, nous longeons la zone d'activités de 60 hectares installée sur la friche de la centrale électrique fermée en 1986. Mais rapidement nous quittons le grand canal pour celui plus modeste de la Deûle primitive qui mène à la petite écluse délaissée de Don. Notre marche rapide nous a permis d'éviter quelques gouttes de pluie et de faire connaissance avec l'active gare de Don-Sainghin. Après un changement à Annœullin, l'autobus nous ramène à Seclin-Apolda.

Trois jours de randonnée sur le site des deux caps 17, 18, 19 septembre 2010

Pour apprécier un bord de mer aussi divers que celui-là, mieux vaut avoir du beau temps. Exceptionnellement celui-ci aura duré pendant les trois jours passés entre Ambleteuse, le cap Gris-Nez et le cap Blanc-Nez, avec pour horizon permanent les falaises crayeuses de l'Angleterre.

Le vendredi, les 25 collègues se sont donné rendez-vous au café-brasserie *Chez Nicole* à Wissant pour une moules-frites. Les moules du pays venaient de Wimereux, station de mytiliculture qui fait vivre depuis toujours plusieurs cueilleurs.

Dès 14 heures le groupe descend, à partir du musée-moulin, le sentier longeant le ruisseau d'Herlem pour rejoindre la plage, immense à cette heure de marée basse et se dirige vers le Blanc-Nez, objectif de cet après-midi. Entre mer, sable et cordon dunaire nous parvenons au niveau du hameau de Strouanne. Là nous choisissons de monter sur la falaise de craie débutante qui succède à la dune d'Amont. Sur ce chemin montant qui nous fait découvrir le beau cheptel de la ferme St-Po et les formes harmonieuses des vallonnements en herbe, nous surplombons la plage jusqu'à 54 m au Petit Blanc-Nez. C'est la descente au Cran d'Escalles, puis la brusque remontée, par l'arrière, du Blanc-Nez qui culmine à 132 m, la falaise proprement dite faisant 100 m. Tournant notre regard sur 360° dans le sens des aiguilles d'une montre, nous découvrons : les falaises de Douvres, le trafic maritime, Sangatte, Calais, Gravelines et sa centrale, Dunkerque, le bleu laiteux du lac au-dessus des 5 millions de m³ de dépôts de craie marneuse provenant du creusement du tunnel sous la Manche qui, à cet endroit, est plutôt sous la Mer du Nord, les trous de bombes de la dernière guerre, le Mont d'Hubert, Escalles, la belle vallée vers Ramesaut, les collines du Boulonnais, les hauteurs de Boulogne-sur-Mer, la longue plage de Wissant-Tardinghen, le Gris-Nez,... Nous ne résistons pas à l'envie de monter à 151 m au tout proche Mont d'Hubert et de continuer notre observation. Dans l'attente de l'autobus pour notre retour à Wissant, à la vue en contre-bas de la stèle dédiée à Latham, le rival malheureux de Blériot, nous avons une pensée pour les pionniers de l'aviation en cette année 1909.

Les 8 km n'avaient pas rassasié les participants, si bien que le lendemain matin nous en ferons 13. Nous prenons l'autobus à notre lieu d'hébergement à Ambleteuse pour nous rendre à Audinghen. À l'église nous partons tout droit, avec les falaises anglaises en point de mire, à la plage de la Sirène au bas du Gris-Nez. Là, la mer est haute, l'eau bleue intense impressionne. Nous montons les 55 m du Gris-Nez, longeons les ruines de la forteresse construite par Henri VIII au début du 16^e siècle et profitons des belvédères. Nous sommes à 35 km de l'Angleterre. C'est un régal pour les visiteurs. Puis, sur ces falaises de grès et d'argile nous nous dirigeons plein sud. Après le Cran Barbier, la pointe du Riden, le Cran aux Œufs, le Cran Poulet, nous traversons Audresselles et arrivons pour le déjeuner au Village-Vacances.

La promenade de l'après-midi, toujours aussi radieuse, nous mène du Gris-Nez aux étangs de Tardinghen à l'arrière de la dune du Châtelet et à la plage de Wissant. Le retour se fait par la plage, à marée basse. Un trois-mâts sorti du port de Boulogne agrmente en plus le paysage.

Le thème du dimanche matin est l'estuaire de la Slack. Pour cela nous nous rendons au fort d'Ambleteuse pour suivre la visite commentée par le docteur Jacques Méreau : "Deux mille ans d'histoire : de Jules César à Napoléon". Il ne s'agit pas ici de résumer son exposé* dense, passionnant, et surprenant de plus de 2h30 le long des rues, sentiers d'Ambleteuse et bords de Slack.

L'après-midi le groupe s'est séparé. Certains voulaient revoir Wimereux. D'autres plus nombreux se sont d'abord arrêtés dans la montée de Bazinghen pour voir les marais de la Slack, deviner ce que pouvait être l'arrière grand port d'Ambleteuse, admirer la ceinture du Boulonnais. Puis ils se sont rendus au mont de Couple (164 m), à l'arrière de Wissant, pour un tour d'horizon sur la Côte d'Opale.

**Mentionnons brièvement quelques événements marquants :*

La construction en 1544 par le roi d'Angleterre Henri VIII (lequel occupait Calais et Boulogne-sur-Mer) de la citadelle en forme pentagonale avec 5 bastions (équivalente à la moitié de l'actuelle Citadelle de Lille), d'un fort ou redoute et d'un fortin de 90 m de côté à 4 bastions. Cet ensemble situé sur l'actuelle falaise morte, au nord et nord-est de la large embouchure de la Slack, dominait un vaste port situé à l'emplacement des tennis actuels et en amont. Ces ouvrages furent conquis les 24, 25, 26 août 1549 par le roi de France Henri II (fils de François I^{er}) et, sur ordre du même roi, détruits en 1555.

Le fort d'Ambleteuse construit par Vauban de 1682 à 1690 (plusieurs fois sauvé ou restauré en particulier par l'association que préside le docteur Méreau) et l'ingénierie (1681 ; logement des ingénieurs de Vauban) sont les seuls témoins d'un riche passé. Il faudrait ajouter le détournement, par Napoléon, de la Slack en l'actuel canal rectiligne en amont du pont. Un muret situé sur la rive gauche de l'estuaire est le témoin de la fermeture de l'ancien lit envahi maintenant par les dunes.



I - 2 Les voyages

Excursion en Basse-Normandie,

23-26 septembre 2010 - Francis Wallet

L'excursion effectuée en Basse-Normandie peut être placée, me semble-t-il, sous le signe du souvenir. L'équipe voyages de l'ASA avait programmé cette année le voyage que plusieurs collègues souhaitaient depuis quelque temps et malgré les conditions météorologiques incertaines nous avons eu de la chance : il ne pleuvait que lorsque nous étions à l'abri, dans le car ou dans un bâtiment..

Après avoir traversé l'impressionnant pont de Normandie notre première escale a été la charmante petite ville de Honfleur pleine des souvenirs du peintre Boudin grâce à ses nombreuses boutiques qui exposent des peintures. Nous avons visité les vieux quartiers avec le grenier à sel, l'église Sainte Catherine construite entièrement en bois par les charpentiers de marine après la guerre de Cent Ans, la lieutenance où une plaque commémore le départ de Champlain pour le Canada...

Après le repas nous avons traversé Trouville et nous avons pu admirer les splendides villas de Deauville, jeter un coup d'œil aux hippodromes et grimper au mont Canisy. Malheureusement, la pluie ne nous a pas permis de voir le panorama et nous n'avons pas pu nous promener sur les fameuses planches de Deauville.

Souvenir encore le lendemain, consacré aux plages du débarquement avec le port artificiel (ce qu'il en reste !) d'Arromanches, puis la batterie allemande de Longues-sur-Mer, vestige du Mur de l'Atlantique, la pointe du Hoc,

le cimetière américain de Colleville-sur-Mer (9387 croix blanches) et enfin le cimetière allemand de La Cambe (21300 soldats). Pèlerinage émouvant quand on se rend compte que tous ces combattants étaient des jeunes gens de 18 ou 20 ans... Nous avons, ce jour-là déjeuné à Port en Bessin devant un magnifique panorama et, au retour, près de Bayeux, nous avons encore aperçu le Cimetière britannique...

Le jour suivant nous a fait visiter Caen avec l'abbaye aux Hommes, maintenant siège de l'hôtel de ville, l'abbatiale Saint-Etienne qui abrite le tombeau de Guillaume le Conquérant, les restes du château d'où on a un superbe panorama et enfin l'église Saint-Pierre (en réfection). L'après-midi nous a permis d'admirer, à Bayeux, la célèbre tapisserie, souvenir de la conquête de l'Angleterre par Guillaume (bataille de Hastings, 1066). Nous avons également visité la cathédrale Notre-Dame et nous avons terminé la journée à la ferme de Billy, à Rots, par une visite du verger et une dégustation de cidre, pommeau et calvados.

La dernière matinée fut consacrée au mémorial de Pégasus Bridge, à Benouville où le musée nous a fait revivre l'histoire des combats héroïques de la 6^e division aéroportée britannique, qui, avec ses planeurs, a pris possession du pont au premier jour du débarquement. Une réplique de planeur, grandeur nature, est d'ailleurs exposée dans le parc du musée.

En conclusion, ce petit voyage nous a remis en mémoire mille ans d'histoire, de Guillaume le Conquérant à la Bataille de Normandie, le tout dans l'atmosphère très conviviale (très bons repas, gastronomie normande) traditionnelle à l'ASA. Merci encore aux organisateurs.



Caen : l'hôtel de ville

La pointe du Hoc



Le Kent et ses charmes - 6 mai 2010 -

Bernard Delahousse

Le projet combinait la (re-)découverte de la paisible campagne anglaise du comté de Kent, le fameux "jardin de l'Angleterre" avec ses villages aux maisons pittoresques, la promenade guidée dans la petite ville de Rye et la visite de Hever Castle et ses jardins.

Les 51 participants au voyage ne se doutaient pas, en quittant les Quatre-Cantons à l'heure prévue, que leur ponctualité allait être mise à mal par les travaux sur l'autoroute A25, à hauteur de Steenvoorde. Heureusement cette belle matinée ensoleillée a contribué à leur faire prendre leur mal en patience. C'est donc avec un retard de près d'une heure que l'autocar s'est présenté au terminal d'Eurotunnel où nous attendait Éric, notre guide ; retard en partie comblé, car nous avons pu prendre immédiatement la navette suivante.

Au sortir du tunnel, l'autocar a pris la direction de la côte, de Hythe à St Mary's Bay, offrant ainsi de jolies vues sur le Pas-de-Calais (que les Anglais appellent "Strait of Dover", par pur esprit de contradiction), et sur des paysages de marais entre New Romney et Rye. En ce jour d'élections législatives (remportées par les Conservateurs), on ne se bousculait pas aux abords des bureaux de vote ("polling stations") que nous avons pu apercevoir, mais il faut dire qu'il était encore relativement tôt.

Rye, petite ville de l'East Sussex (changement de comté), est située au sommet d'une colline surplombant la rivière Rother : la Rother arrosée ? Au Moyen-Âge, c'était un port de mer d'une importance stratégique telle qu'il fut admis à rejoindre la célèbre confédération des Cinq Ports (à l'origine : Douvres, Hastings, Hythe, New Romney et Sandwich). À la suite d'un recul de la mer d'environ 3 km, Rye a cessé d'être un port et son importance a décliné. De nos jours, la ville conserve une certaine activité liée à la pêche et surtout au tourisme.

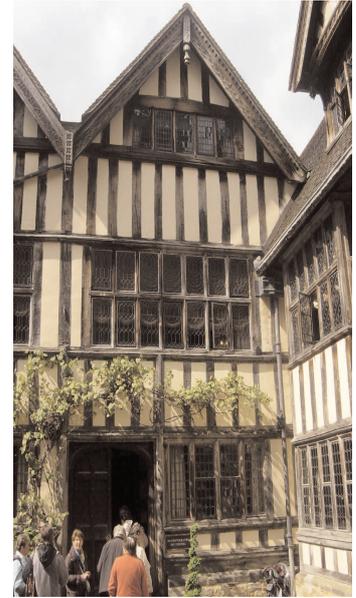
Partant du parking de la gare, la visite pédestre, et guidée, nous a fait remonter Market Road, très animée en ce jour de marché, puis a cheminé le long de la rue principale, bifurquant sur Lion Street où nous avons brièvement admiré la collégiale St Mary's. Un peu plus loin, la petite esplanade au pied de la Tour d'Ypres offrait un large panorama sur les marais alentour. Le circuit a ensuite permis aux amateurs de photos de mettre sur pellicule, ou en mémoire, les belles maisons à colombages de Watchbell Street et de Mermaid Street, ainsi que Lamb House où séjourna, entre autres, le romancier américain Henry James (Portrait de femme, Les Européens...) pendant près de 20 ans. Humour britannique oblige, la belle auberge de la Sirène ("The Mermaid Inn") fait face à... "La maison d'en face" (The house opposite). Le petit temps libre qui a suivi a permis aux uns de faire provision de confiture anglaise, aux autres de faire leur marché. Pour clore la matinée, le restaurant "The Place" (ça ne s'invente pas !) a régalié les participants avec, au menu, égléfin fumé et œuf poché, pommes de terre et sauce moutarde, puis un crumble aux pommes accompagné de crème anglaise.

L'après-midi, toujours sous le soleil, retour dans le Kent où le trajet menant à Hever Castle, à quelques miles de Tunbridge Wells, nous a permis d'apprécier paisibles vallons et villages pittoresques. Juste avant d'entrer dans Hever Castle, c'est l'église du village avec sa flèche que l'on aperçoit en premier. Le château, niché dans un vaste parc, date de 1270 pour sa partie la plus ancienne ; d'une simple maison de campagne, l'édifice a été restauré et agrandi au 15^e siècle par Geoffrey Boleyn, maire de Londres, pour devenir un manoir dont la famille Boleyn a fait sa résidence principale. Anne, la 2^e femme d'Henry VIII, y a passé son enfance avec sa sœur Mary et son frère George, et aimait y revenir de temps à autre. Après l'exécution d'Anne et le décès de son père en 1539, Henry VIII s'est emparé du château et l'a " offert " à sa 4^e femme, Anne de Clèves, en guise de compensation pour l'annulation de leur mariage. Puis, au cours des siècles, Hever Castle a changé de mains plusieurs fois, se détériorant petit à petit, jusqu'à ce qu'un milliardaire américain, William Waldorf Astor, le rachète en 1903 et le restaure entièrement pour en faire sa résidence.

La visite du manoir se fait à l'aide d'audio-guides : meubles anciens, peintures de l'époque Tudor, tapisseries, livres de prières signés et annotés par Anne Boleyn, personnages en costumes, etc. sont à découvrir sur 3 étages. Ensuite, nous avons pris l'air en découvrant le parc, son superbe jardin à l'italienne, son lac, ses roseraies, son labyrinthe d'ifs et son labyrinthe d'eau (éclaboussements garantis), ... tout cela sous le soleil (ce qui est à noter !).

Au retour, nous avons une nouvelle fois emprunté de belles petites routes de campagne. Pas de retard cette fois pour le Shuttle : au contraire, nous avons pris la navette précédente, ce qui nous a ramenés sur Villeneuve d'Ascq un peu plus tôt que prévu. Tout est donc bien qui...





Croisière sur le Danube - 22 au 29 Mai 2010 - Francis Wallet

Cette année la commission voyages nous proposait une croisière sur le Danube agrémentée d'une visite des châteaux de Bavière. Le voyage s'est donc effectué en deux temps: tout d'abord remontée du Danube, de Budapest à Passau puis la Bavière, en car.

Je ne ferai qu'une brève description des principales étapes et ne donnerai simplement que quelques impressions car notre collègue Alain Barré, qui nous a présenté le Danube dans une remarquable conférence le 4 mai, fera un compte-rendu détaillé.

Arrivés en avion à Budapest nous avons d'abord visité la ville haute, Buda, avec l'église Mathias, le bastion des pêcheurs, et le quartier du château royal. Du haut du mont Geller nous avons pu admirer le panorama magnifique de la ville basse avec les ponts enjambant le fleuve avant d'embarquer sur Beethoven (navire de CroisiEurope). Le lendemain consacré à la visite de Pest nous a menés place des Héros où toutes les statues résument l'histoire du peuple magyar. La promenade dans la ville nous a montré l'avenue Andrassy, l'opéra (copie de l'opéra de Vienne), la synagogue, la basilique St Etienne, l'impressionnant bâtiment néogothique du Parlement et même le célèbre café Gerbaud...

Puis nous avons quitté Budapest pour Bratislava où nous sommes arrivés le jour suivant. La visite guidée nous a fait apprécier le charme de la capitale slovaque avec son château (reconstruit dans les années 60), le palais primatial, ses vieilles rues, ses constructions baroques et ses statues pittoresques.

Le Beethoven ayant accosté à Vienne en fin d'après-midi nous avons pu faire le tour de la ville le soir et admirer les bâtiments illuminés, depuis la Cathédrale St-Étienne, vieille de plus de huit siècles, à la toiture bariolée et vernissée (la façade était, hélas, en réfection), le Neueburg, le Parlement, l'hôtel de ville et nous promener sur le Ring et le Graben où se trouve la colonne commémorant la fin de l'épidémie de peste en 1662. Le lendemain a été consacré au Château de Schönbrunn plein des souvenirs de la famille impériale. En repartant au port nous avons aperçu les édifices Jugendstil, avec les pavillons Otto Wagner. L'après-midi permet de visiter le Hofburg ou le musée des Beaux-Arts qui renferme tant de chefs-d'œuvre de la peinture hollandaise et flamande. On ne pouvait quitter Vienne sans assister à un concert Mozart et Strauss. C'est ce que firent beaucoup d'entre nous avant le départ, tard dans la soirée.

Le mercredi nous amena à Melk et une excursion au pittoresque village de Durnstein, avec les vestiges du château de Richard Cœur de Lion et une église de style baroque nous fit apprécier la Wachau avec ses vignobles en terrasses et ses plantations d'abricots dont on fait une très bonne liqueur. La visite de l'abbaye de Melk occupa l'après-midi. L'abbaye qui domine la vallée du Danube et marque l'épanouissement de l'art baroque a vu plusieurs de ses salles modernisées avec jeux de lumière qui, me semble-t-il, ne sont pas du meilleur goût, mais la bibliothèque est toujours aussi belle...

Le lendemain, arrivée à Passau et départ pour Munich où la visite guidée du centre historique nous montra la Marienplatz et l'hôtel de ville avec son carillon aux personnages animés, la Cathédrale Notre-Dame, le Marché (Viktualienmarkt), la Max Joseph Platz et la Résidence Sitz der Wittelsbacher.

Le vendredi nous entraîna dans la campagne bavaroise en direction de la résidence préférée de Louis II de Bavière le château de Linderhauf (1870-1878), de style baroque rococo. Puis, avant le déjeuner, visite de l'église d'Ettal et l'après-midi, visite (organisée d'une façon un peu trop germanique à mon goût) du célèbre château de Neuschwanstein qui semble sorti d'un conte de fée, rappelant le monde des drames de Richard Wagner et devenu aujourd'hui le modèle d'un château médiéval romantique (construit entre 1869 et 1886 sur les plans d'Eduard Riedel, avec les peintres Christian Jank et Georg Dollman).

Le dernier jour à Munich fut consacré à un tour panoramique de la ville (parc olympique, château de Nymphenburg) et au bâtiment de la firme BMW (BMW Welt-Museum) grâce à notre guide qui travaillait également pour la firme automobile.

Si les points forts de notre voyage restent les trois capitales et les excursions que je viens de mentionner, il me semble qu'il ne faut pas négliger l'aspect « croisière ». En effet, la vie à bord a été très agréable. Tout d'abord par le nombre restreint de passagers : notre groupe était de loin le plus nombreux (81 sur 160), nous nous connaissions tous... Les animations proposées pendant les périodes de navigation étaient, certes, limitées (gymnastique, danse, jeux, spectacle donné par l'équipage, soirée du commandant très détendue) mais restaient très conviviales. De plus il y avait toujours la possibilité d'admirer le paysage en passant sur le pont soleil ou en dégustant un verre de Tokay au bar et de visiter le poste de pilotage avec le commandant. Même le passage des écluses, souvent effectué de nuit, était intéressant. Enfin, il est impossible de ne pas mentionner les repas excellents (chef français) qui s'ajoutèrent à la convivialité.

Le séjour à Munich nous a replongés dans la gastronomie allemande : tous se souviendront des énormes jambettes de porc du restaurant Lauberhof ou du canard au Wirtshaus Schmausefelle...

Bref, le Danube nous laissera de beaux souvenirs, comme tous les voyages de l'ASA et il faut encore en remercier les organisateurs de la commission voyages.



I - 3 La quinzième exposition "ARTS ET CRÉATION" s'est déroulée du 19 au 21 Octobre 2010 dans le hall de la Maison de l'étudiant *Evelyne Delanaud*

L'inauguration a eu lieu en présence de Philippe Rollet, Président de notre université.

Joseph Losfeld a rappelé l'importance de cette manifestation aux yeux des adhérents de l'ASA. Il a remercié la présidence pour l'aide apportée (prêt de la salle, organisation matérielle, buffet) et a renouvelé la demande de création d'un musée des appareils scientifiques que Guy Séguier collecte et répare avec son équipe depuis des années.

Philippe Rollet dit qu'il fera ce qu'il peut ; les étudiants étant de plus en plus nombreux et les locaux de l'université non extensibles.

Cette année, nous avons 36 exposants c'est-à-dire moins que l'année dernière mais la qualité était au rendez-vous.

Nous avons pu admirer :

- les tableaux de Bernard Aubin, Agnès Bauer, Michel Bélard, Danielle Bonnelle, Claude Cerf-Mauroy, Yves Crosnier, André Dhainaut, Monique Fournet, Claude Lecompte, Danièle Lefebvre, Dominique et Michel Mare, Léon Selosse, Jeannette Van Iseghem et Emile Vivier.

- les photos de Bernard Lemoine, Marie Paule Quéту, Ladislav Raczky, Bernard Sucher, Philippe Timmerman, et Francis Wallet.

- les mosaïques d'Henri Dubois et de Francis Wallet.

-les patchworks de Brigitte Beaufils, Martine Cassette, Michèle Dumoulin, Danielle Dubois, Danièle Losfeld, Françoise Sucher

- les coupures de journaux de Claude Cardon

- Les maquettes de Bernard Demarecaux.

- Les sculptures de Bernard Demarecaux, André Dhainaut, Jeanne Devolder, Chantal Lemahieu, Vincent Warin et moi-même.

Guy Séguier présentait deux sculptures en stéatite faites avec beaucoup de finesse.

Henri Dubois et moi-même avons présenté notre "Nana" inspirée de Nikki De Saint Phalle en terre et mosaïque.

On pouvait aussi voir le musée virtuel des appareils scientifiques réalisé par Gérard Destrun, Michel Delhaye, René Jossien, Julien Noyen, Carlos Sacré (qui a pris les photos), sous la direction de Guy Séguier. Soulignons leur excellent travail.

Il y a eu 25 visiteurs le mercredi et 35 le jeudi. C'est un peu moins que l'année dernière sans doute à cause de la grève.

Rendez-vous est pris pour la grande exposition de l'année prochaine pour les 20 ans de l'ASA.



Beaucoup de monde lors d'un vernissage ... propice aux discussions

II - La bioéthique : son histoire, son développement, son utilité sociale

André Tarby le 13/10/2010

Depuis 50 ans la "bioéthique" est devenue un sujet saillant, parfois brûlant dans l'espace public. Tous les pays, à des rythmes différents, selon les cultures, ont organisé des espaces de réflexion éthique ; tous ont construit ou commencent à le faire un minimum de normes plus ou moins élaborées non pour interdire mais encadrer, accompagner l'essor de la recherche médicale et ses applications à l'homme. En France c'est en 1976 que les pouvoirs publics sont intervenus dans ce champ pour la première fois, par une loi sur le don d'organes. C'est en 2004 et 2005 que le Parlement et Gouvernement ont façonné le dispositif actuel de bioéthique qui bientôt sera réformé (7 février 2011). Dans son état général, celui-ci a ses défenseurs (majoritaires), mais aussi ses adversaires rangés en deux camps : ceux qui estiment qu'on va trop loin (certains cercles judéo-chrétiens...) ; ceux qui pensent qu'on ne va pas assez loin (Association pour le droit de mourir dans la dignité, M. Roméro, Michel Onfray...) Deux phénomènes expliquent cette "polarisation" bioéthique : le développement de la recherche biomédicale et ses applications à l'homme (depuis 1970 surtout), et la prise de conscience des enjeux et des risques de dérive. Le philosophe allemand Hans Jonas a théorisé la bioéthique en tant que responsabilité de la société actuelle vis-à-vis des générations futures, réaction philosophique aux risques et enjeux.

1. Les repères utiles pour naviguer dans ce champ

Le terme "bioéthique" (éthique de la vie humaine) apparaît en 1970 sous la plume d'un biologiste américain, Van Renselaer Potter. Il a été consacré par la loi française en 2004. Trois termes reviennent constamment dans les nombreux essais de définition : "liberté de la recherche médicale", "dignité de la personne-devenir de la société" et entre les deux "régulations". La bioéthique est une réflexion multidisciplinaire (philosophie, droit, génétique, biologie, psychologie...) sur le champ médical. Elle tend à la construction de normes éthiques et pratiques, extérieures au corps médical. Ce dispositif a pour fonction d'encadrer, d'accompagner le processus de recherche dans son développement, ses expérimentations et ses applications, en fonction d'un référentiel de valeurs lié à la conception et à la place que l'on donne à l'homme dans la société.

En raccourci historique on repère trois étapes :

- **L'émergence de la question bioéthique** (1947) ; le déclencheur est un événement fracassant : les procès du tribunal de Nuremberg concernant des crimes commis par des médecins et des chercheurs nazis (expérimentations médicales sauvages sur des populations vulnérables). Les magistrats d'un tribunal international, face au vide juridique en la matière, ont eu la sagesse de produire une sorte de code encadrant l'expérimentation médicale sur l'homme. Le "code de Nuremberg" se retrouve dans la plupart des textes internationaux traitant de l'éthique médicale. Pour la première fois, cette éthique n'est plus régulée exclusivement de l'intérieur, par les médecins, individuellement, mais par une instance extérieure. De ce

fait elle est sortie du cénacle des "spécialistes" pour devenir une question de société ouverte aux débats.

- **L'explosion de la question bioéthique aux Etats-Unis** (1960) : Le pays est traversé par une vague de mouvements contestataires (défense de droits civiques, manifestation contre la guerre du Viet Nam, mouvements étudiants, féministes, défense des consommateurs). Dans ce contexte surgit la critique virulente de "l'impérialisme de l'autorité médicale". Les médias ont focalisé l'attention du public sur des pratiques expérimentales jugées scandaleuses menées sur des enfants handicapés mentaux et des personnes noires. Du coup la question bioéthique devient une affaire publique. Le mouvement va déboucher sur la constitution de collectifs organisés : "les comités d'éthique" par lesquels les citoyens et les experts de diverses disciplines entendent s'emparer de cette question pour la traiter démocratiquement.

- **Le développement des comités** : À partir de 1968 ces instances se développent aux États-Unis, au Canada et dans les pays européens (au niveau international et national). En France c'est dans les années 1970 que les comités dits "locaux" (auprès des centres de recherches et hôpitaux) vont s'implanter (I.N.S.E.R.M. en 1974, Hospices civils de Lyon en 1981). Leur mission est tantôt le contrôle de la recherche médicale, tantôt les enjeux de la médecine au quotidien dans les hôpitaux. Aujourd'hui ces comités locaux continuent d'exister, relèvent de l'initiative privée. Il est difficile d'avoir des données globales et structurées sur cette question. Un certain flou couvre le contenu de leurs missions : enjeux de la recherche, enjeux de la pratique clinique, formation des personnels hospitaliers ou des citoyens tout court à la bioéthique. Le fait marquant reste la diversité des statuts et la composition largement pluridisciplinaire, ouverte sur la société civile.

- **La création d'un comité national**(1983) : La multiplication des comités locaux comportait un risque : éparpillement, contradictions dans les orientations. Sans doute pour pallier ce risque, Fr. Mitterrand, Président de la République, tout en laissant le champ libre aux instances locales a pris l'initiative de créer une structure d'ampleur nationale, un comité officiel, reconnu légalement : le comité consultatif national d'éthique (C.C.N.E.1983), instance consultative, permanente, émanant de la société civile, phare par excellence en matière de bioéthique. Trois principes en gouvernement la composition : la pluridisciplinarité, le pluralisme dans la représentation des courants de pensée et d'opinion, l'indépendance par rapport au pouvoir médical, économique et politique.

- Le "modèle bioéthique" français.

Ce modèle repose sur l'intervention conjointe de deux acteurs : le C.C.N.E. et les pouvoirs publics (parlement et gouvernement). Le premier intervient sous forme d'avis argumentés sur telle ou telle question dont il est saisi ou dont il se saisit lui-même. Le deuxième a un pouvoir décisionnel et contraignant. Notons l'absence de cloison. Les acteurs communiquent entre eux, collaborent pour la même cause et se renforcent mutuellement : le législateur se renouvelle et se nourrit des avis du comité, celui-ci se trouve renforcé lorsque ces avis accèdent à la vie juridique et acquièrent une force obligatoire. Ceci ne signifie pas que le pouvoir politique entérine systématiquement les avis ; il garde sa marge d'autonomie dans l'élaboration du système de régulations. Celui-ci est évolutif tout en

reposant sur une base solide : la primauté de la personne et le respect de sa volonté, l'inviolabilité du corps humain, le hors-commerce des éléments corporels, l'anonymat dans la démarche de don, la protection du patrimoine génétique. Ce modèle s'inspire d'une philosophie humaniste centrée sur l'être humain comme valeur transcendante, et s'oppose par exemple à une philosophie utilitariste centrée sur la liberté de l'individu, ses choix de convenance, la recherche du "plus utile" pour lui et la société.

2. Application à des démarches concrètes

- **La procréation médicalement assistée (PMA)** : insémination artificielle, fécondation in vitro suivie de transfert d'embryons. Actuellement, dans le monde, 20 000 enfants naissent chaque année grâce à ce procédé (agence de biomédecine). Cette démarche médicale est lourde d'enjeux et pose des questions éthiques : jusqu'où aller ? Autoriser ? Interdire ? Au nom de quoi ? Qui pourrait en bénéficier ? Dans le cas d'une procréation avec donneur, comment sécuriser la filiation de l'enfant ? Oui à la PMA mais avec une régulation stricte : telle est la position de la bioéthique. Dans l'énoncé des normes, elle est ferme dans les principes, acceptation de cette technique, définition des objectifs (pallier une stérilité), gratuité et anonymat s'il y a don. Dans les applications elle est tantôt restrictive : seul le couple hétérosexuel, marié ou non peut y avoir accès), tantôt permissive (acceptation des différentes techniques, avec ou sans don de sperme, d'ovocytes ou même d'embryons), sécurisante (le seul lien juridique de filiation est celui qui unit l'enfant aux "parents d'intention", aucun lien avec le donneur), tantôt laxiste (sur la définition de l'âge de procréation pour la mère d'intention). Cette construction est un compromis provisoire qui ne fait pas l'unanimité. Trois questions vives restent en débat : la rupture de l'anonymat en cas de recours à un donneur (le projet de réforme va dans ce sens), l'élargissement du cercle des bénéficiaires aux couples homosexuels et aux femmes célibataires (refus du dispositif actuel et du projet de réforme), le recours à la gestation pour autrui (ou recours à une mère porteuse), interdit actuellement et dans le projet de réforme.

- **Transplantation d'organes**. En 2007 : 4 700 greffes ; 3 000 donneurs recensés, 13 000 malades en attente (agence de biomédecine). Une pratique en plein développement, qui est une atteinte à l'intégrité du corps humain qu'on le veuille ou non, et pose la question du statut des éléments du corps et leur mise en circulation. La bioéthique intervient (loi 2004) en ce domaine. Il y a un paradoxe : le principe de base est le respect du corps humain, inviolabilité, non patrimonialité. Position humaniste que l'on retrouve facilement dans les pays de l'U.E. Devrait-on interdire le prélèvement d'organe. NON répond la bioéthique qui réinterprète le principe : aucune intervention en matière de santé ne peut-être effectuée sur une personne sans son consentement libre et éclairé et pour un motif médical : sa santé ou à titre exceptionnel dans l'intérêt thérapeutique d'autrui. Le principe de respect est limité par l'émergence d'une autre valeur concurrente et supérieure : la préservation de la vie pour soi et pour les autres. Le prélèvement d'organes est donc garanti par un régime de dérogation. De là, la bioéthique définit les conditions d'application pour le cas du donneur décédé, le cas du prélèvement sur une personne vivante (pratique exceptionnelle et très peu développée en France, contrai-

rement aux pays nordiques). Cette démarche est la plus consensuelle qui soit en bioéthique ... Elle recueille l'approbation de tous les courants religieux monothéistes. Reste une question vive, d'ordre politique : le trafic d'organes et "le tourisme de la transplantation". Les tentatives de contrôle et de répression sont encore très faibles. Elles sont laissées à la compétence de chaque pays. En France le don d'organe contre paiement, le prélèvement sans consentement sont sanctionnés très sévèrement. Mais le problème se situe au niveau international, où la coordination des luttes se fait mal actuellement.

- **Choix du patient en fin de vie**. Question difficile, objet de débats permanents dans la société. Le C.C.N.E. fait le constat : l'enjeu est la qualité de la vie qui s'allonge. Cet allongement fait problème : développement de la médicalisation des fins de vie ; arrachement à un environnement familial ; la technique risque de "déposséder la personne de sa mort". Le patient peut-il encore choisir ? A-t-il encore des droits ? Que dit la bioéthique sur le sujet (loi de 2005 dite loi Léonetti) ? Elle procède en deux temps : d'abord elle redéfinit le statut du malade en général et ses droits fondamentaux ; puis sur ce socle elle formule la question : quels sont les droits spécifiques au malade en fin de vie ? Quelles sont les garanties qui permettraient un exercice minimal de son autonomie dans une situation de fin de vie ? La position extrême est de recourir à la pratique de l'euthanasie, légalisée dans quelques pays (Danemark, Pays-Bas, Belgique...). Le droit français pose l'interdit, et propose une alternative : laisser mourir naturellement, en soulageant, en accompagnant le malade dans le respect de sa volonté. La philosophie est double : il y a ce que peut faire ou décider le malade, il y a ce que peut faire ou devrait faire la société face à ces malades en fin de vie. Fin de vie côté malade : l'enjeu est de préserver l'expression et le contenu de sa volonté par un système de garanties : la première est le recours aux directives anticipées, la seconde est le recours à "une personne de confiance" porte-parole du malade, la troisième est la protection contre l'acharnement thérapeutique. Dans une situation de traitement disproportionné, inutile, le médecin peut suspendre les soins, et il est protégé contre toute poursuite pour non assistance à personne en danger. Il soulage la douleur même avec l'usage de médicament à double effet pouvant provoquer une accélération de la fin de vie (morphine par exemple). Enfin, mesure extrême, c'est l'arrêt médical provenant de la décision du malade s'il est conscient ou bien du médecin dans les cas d'inconscience. Le médecin est tenu de respecter la volonté du malade, et d'arrêter les soins thérapeutiques si telle est la demande, en respectant une procédure spécifique ; il pratique alors les soins palliatifs et reste protégé contre toute poursuite pour non assistance à personne en danger. L'évolution est visible : le malade devient "acteur" de sa fin de vie, dans les limites posées. Fin de vie côté société : l'exigence essentielle de la bioéthique est celle d'un accompagnement collectif du malade en fin de vie par une équipe, associé à l'idée de "soins palliatifs". Marie de Hennezel, auteur d'un rapport sur les soins palliatifs, a profondément observé et étudié ce cheminement de fin de vie qui engage le malade à un moment donné mais aussi la société invitée à regarder ses malades en face pour les accompagner. Globalement, la philosophie est celle-ci : non pas entretenir une quantité maximale de vie à tout prix, mais assurer un minimum de qualité de vie à

chaque étape du cheminement vers la fin de sa vie. Les valeurs de référence sont toujours d'un côté la primauté de la personne avec deux corollaires : respect de la vie humaine, prise en compte de la volonté de la personne, d'un autre côté la solidarité. Là encore le dispositif est loin de faire l'unanimité. Le recours à l'euthanasie est une question récurrente en France ; elle fait l'objet de vives controverses soutenues par des associations et nourries parfois par la médiatisation d'affaires provocantes. Assez régulièrement des propositions de loi sont déposées pour la légalisation de l'euthanasie (gauche et droite confondues). Les arguments pour ou contre sont bien connus. En son temps le C.C.N.E posait l'idée d'une "euthanasie

d'exception". Le législateur n'est pas allé dans cette voie. Aujourd'hui il maintient le principe de l'interdit sans aucune dérogation pratique, tout en organisant un dispositif d'accompagnement pour que le malade puisse mourir dans la "dignité" (notion hyper-ambiguë au dire de certains : s'agit-il d'une dignité ontologique ou d'une dignité de convenance décidée par chaque individu ?). Voilà. Cette vision est nécessairement très synthétique. On pourra se reporter à l'ouvrage mentionné ci-dessous*

* André Tarby (2008) *La bioéthique. Ce qu'elle est. Ce que dit le droit*. Edit. du Puits fleuri, en vente sur le site Amazone.

III - Le poème de Michka

Salutation aux Soleils

Debout face à toi, Soleil,
mon corps endormi s'éveille,
après une paisible nuit
remplie de pensées pour l'Ami ;
sa présence envahit, nuit
et jour mon corps et mon esprit,
captivité,
de mon plein gré,
appréciant le bonheur
d'avoir un tel ravisseur ...

Debout face à toi, Soleil,
mon corps engourdi s'éveille
après trois mois sans yoga,
le vécu de cet été,
divin, ayant engendré
une telle sérénité,
dispensée de ce bienfait
que constitue le yoga.

Me penchant devant toi, Soleil,
échappée trop vite au sommeil,
mon corps réclame ta flamme,
me communiquant ton calme.
Cette semaine d'activité
au sein de la société
requiert que je me ressource
à ton énergie, si douce.

Par la fenêtre entr'ouverte,
tu pénètres dans le salon.
Dans un mouvement de flexion
mon corps et ma tête s'inclinent doucement.
Moi si petite, toi céleste,
humble, je te salue, Soleil.
Ma "salutation au soleil",
technique répétée par mon corps si souvent,
réalise ici tout son sens,
mon esprit la vivant, intense...

A l'ombre du mur du salon,
savourant ma dernière expiration,
je me relève petit à petit,
reprenant une inspiration,
et c'est comme une explosion,
dans mon corps, dans mon cœur et mon esprit,
cette rencontre avec toi, Soleil,
la lumière, ta chaleur,
presque en moi, quel bonheur,
une fusion qui m'émerveille ...

Envahissant cette pièce,
tu amènes comme de l'ivresse
dans mon corps, qui renouvelle
la salutation au soleil
plusieurs fois tant elle est belle.
Notre osmose est une merveille.
Je sens ton énergie m'emplir,
énergie cosmique, douce, sucrée,
lumineuse, chaude, ardente, dorée
et c'est un savoureux plaisir.

Je vis la suite de la séance
à l'écoute de mon corps.
Venant du plus profond de mes entrailles,
avec moi-même ce sont les retrouvailles.
J'avais oublié mon corps,
je savoure la nature de ses sens.

L'ami, il est en toi, le Soleil.
Son énergie en toi sommeille.
À ton insu elle me parvient ;
elle me fait tant et tant de bien.
Protège-la précieusement.
Prends en soin, utilise-la.
Accueille ma salutation à ton soleil.
Sois convaincu de son aura
offerte très sincèrement
à ton énergie vivante qui m'émerveille.

7 septembre 1997

Michka de LATTRE

IV - Un peu d'histoire : Claude Cardon

UNE DEMANDE DE PENSION POUR UN "MARI QUI A SAUTE EN L'AIR"

D'après le Moniteur Universel du 21 mars 1794

Extrait d'une lettre écrite au ministre de la marine par la veuve du citoyen Tartu, capitaine des vaisseaux de la république - Brest, le 13 ventôse, l'an II de la République.

... Mon mari était à bord du CESAR, lorsqu'il sauta en l'air, il se vit obligé de chercher son salut à la nage, et de lutter 12 heures contre les flots. Les anglais le sauvèrent, et dès qu'ils s'aperçurent qu'il était français, le dépouillèrent de quelques effets précieux, qu'il s'était mis dans un mouchoir au cou, et eurent la barbarie de le rejeter à la mer.

Je certifie le présent extrait, conforme à l'original existant dans mon bureau.

Signé : Guiard

Commis principal au bureau des pensions du département de la marine.

INFORMATION : D'après " l'Echo de la Frontière " du 14 juillet 1830

Il faut avouer que ces maudites inventions modernes sont bonnes à quelque chose ; le 10 juillet à 4 heures du matin, les valenciennois ont été réveillés au bruit de la nouvelle de la prise d'Alger qui s'était rendue le 5 ; ainsi en 4 jours et ½, on avait, au point le plus septentrional du royaume, des nouvelles de l'Afrique ; et tout cela grâce à la vapeur *, au télégraphe* et à la presse et autres inventions presque révolutionnaires.

**Premier bateau à vapeur à aube - télégraphe de Chappe.*

IMPARTIAL DU NORD -

Samedi 5 octobre 1907: Comment un problème de vessie-prostate amène un député à faire du train-stop.

Fernand Rabier, député du Loiret, rentrait cette nuit par le rapide Bordeaux-Bayonne, de Biarritz à Orléans, où il était, dimanche, candidat au conseil général. Seul dans son compartiment de 1er classe, M. Rabier avait somméillé sur une banquette ; il voulu se rendre aux lavabos : mal réveillé, il se dirigea vers la portière extérieure du wagon croyant prendre celle du couloir intérieur et l'ouvrit.

M. Rabier tombe sur la voie. Le train marchait alors à 60km. Par un hasard invraisemblable, M. Rabier ne reçoit que des blessures peu graves ; il se releva et songea avant tout à reprendre la direction de Bordeaux, et prenant pour point de repère les lanternes rouges placées à l'arrière du train qui fuyait, il se mit à suivre la ligne ferrée. A 2 km de l'endroit où il était tombé se trouve la maison d'un garde barrière. M. Rabier conta son aventure au garde qui lui donna tous les soins en son pouvoir, mais comme le député du Loiret témoignait du désir de continuer sa route jusqu'à la gare de Lamothe, distante de 2 km encore. Le garde lui remit pour le guider dans l'obscurité, une lanterne rouge.

Peu après, et tandis que M. Rabier marchait toujours le long de la voie le bruit d'un train se fit entendre ; c'était l'express ! M. Rabier n'eut plus qu'une pensée : faire arrêter ce train. Se plaçant entre les rails, il balança sa lanterne rouge. Le mécanicien ne fut pas peu surpris de trouver devant lui ce signal d'arrêt. Il stoppa néanmoins et le député du Loiret après avoir décliné au chef de train ses nom et qualité, raconta ce qui lui était arrivé. Placé dans un compartiment de 1^{ère} il arrivait en gare à 6h. Et après être allé faire un nouveau récit de son aventure au commissaire spécial M. Ortille, déjà avisé par télégraphe, il fut accompagné dans une pharmacie, où lui fut fait un pansement complet. M. Rabier porte au côté droit de la tête une blessure qui a fortement saigné, mais n'est pas dangereuse ; il a en outre quelques contusions et ressent un peu partout de légères douleurs. Sa gaieté n'est d'ailleurs pas altérée, et c'est en plaisantant qu'il raconte cet accident qui aurait pu si mal tourner !

IMPARTIAL DU NORD - Mercredi 23 octobre 1907

D'Allemagne, bière et économie ne font pas bon ménage : une grève des buveurs de bière !

Les brasseurs de Munich avaient décidé d'augmenter de 2 pfennigs (2 CENTIMES) le prix du litre de bière et de la vendre dorénavant 26 pfennigs (environ 0,40 frs). Seule la brasserie royale est restée fidèle à ses ancien prix. Les munichois viennent de prendre une résolution héroïque. En 2 jours 60 000 buveurs de bière se sont mis en grève et ils ont déclaré qu'ils renonçaient à leur boisson favorite. Ce boycottage bien bavarois, prendra une extension plus considérable encore, les démocrates socialistes et tous les syndicats venant de faire connaître qu'ils adhéraient à cette grève d'un nouveau genre. Jusqu'à présent, il se serait produit dans la consommation hebdomadaire de la bière une diminution de 14 000 hectolitres.

V - INFORMATIONS SOCIALES

Mise à jour le 4 mai 2010

Jean Duez

PLAFOND de la Sécurité sociale au 1 ^{er} janvier 2010	2 885 €
ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées)	
- pour une personne seule/mois	677,13 €
- pour un ménage/mois	1 147,14 €
VALEUR ANNUELLE du POINT d'INDICE au 1 ^{er} octobre 2009	55,28 €
PENSIONS	
- revalorisation au 01.04.2010	+ 0,9 %
- minimum pension de reversion - mensuel	677,13 €
- valeur du point d'invalidité militaire	13,72 €
SMIC au 01.01.2010	
- horaire	8,86 €
- mensuel brut (35 heures)	1 343,77 €
MINIMUM de TRAITEMENT FONCTION PUBLIQUE à temps complet Indice majoré 292 au 01.10.2009 - brut mensuel	1 345,32 €
RETENUES	
- CSG (4,2 % déductibles - 2,4 % non déductibles)	6,6 %
- CSG (Taux réduit - sous conditions de ressources)	3,8 %
- CRDS	0,5 %
ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ	696,63 €/mois
ALLOCATION PERSONNALISÉE d'AUTONOMIE à domicile	
GIR 1	1 224,63 €
GIR 2	1 049,68 €
GIR 3	787,26 €
GIR 4	524,84 €
RETRAITES COMPLÉMENTAIRES - Valeur annuelle du point	
AGIRC	0,4216 €
ARRCO	1,1884 €
ARTISANS	0,2977 €
AIDE MÉNAGÈRE À DOMICILE - plafond de ressources personne seule	7 781,27 € par an

VI - CARNET

Ils nous ont quittés :

M. Guy THOUMELIN, Maître de Conférences à l'UFR de chimie de Lille 1 décédé le 30 avril 2010 à l'âge de 50 ans.

M^{me} Madeleine DAUDOIS née ROCH, mère de Nicole Demarecaux, Secrétaire retraitée au service financier de Lille 1, décédée le 6 mai 2010 à l'âge de 91 ans.

M^{me} Nadine WERQUIN née MOUTON, épouse de M. Gérard WERQUIN retraité IGE en physique à Lille 1, décédée le 13 mai 2010 à l'âge de 63 ans.

M^{me} Christine LAPOUGE, Maître de Conférences à l'UFR de chimie et chercheuse au laboratoire de spectrochimie Infrarouge et Raman, décédée le 31 mai 2010 à l'âge de 42 ans.

M^{me} Madeleine FEUTRIE née BUISINE, épouse de M. Michel FEUTRIE, Maître de Conférences au SUDES et au CUEEP de Lille, Directeur du SUDES à Lille 1, décédée le 10 juillet 2010 à l'âge de 63 ans.

M. Jean MONTREUIL, Professeur émérite à l'université Lille 1 Sciences et Technologies, fondateur du laboratoire de chimie, ancien directeur de l'Institut de recherche sur le cancer de Lille, membre des académies de médecine et des sciences de Paris, de Belgique et de Roumanie, décédé le 16 juillet 2010 à l'âge de 89 ans.

M. Gérard JOURNEL, Professeur de Physique puis directeur de l'EUDIL, qui deviendra POLYTECH'LILLE, décédé le 7 août 2010 à l'âge de 78 ans.

M. Jean-Paul PROUVOT, Technicien au service imprimerie des services centraux de l'université Lille 1, décédé le 26 août 2010 à l'âge de 61 ans.

M. Michel PARREAU, ancien Président de l'université de Lille 1 Sciences et Technologies, ancien Président de l'ASA et fondateur de l'ASA, ancien Doyen à la Faculté des Sciences de Lille, ancien Directeur de l'Institut de Mathématiques de Lille 1, décédé le 4 septembre 2010 à l'âge de 87 ans.

M^{me} Dominique GRANDCLAUDON, épouse de M. Pierre GRANDCLAUDON, Professeur de Chimie à l'E.N.S.C.L. de Lille 1, décédée le 8 septembre 2010 à l'âge de 57 ans.

M. PONSOLLE, Professeur de Chimie à l'université Lille 1 Sciences et Technologies, décédé le 4 octobre 2010 à l'âge de 81 ans.

Toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Naissances :

Noah, arrière petit-fils de M. Henri DUBOIS, Professeur de physique à l'université Lille 1, retraité et de M^{me} Danielle DUBOIS, Professeur de sciences physiques au lycée de St Amand retraitée, né le 22 juin 2010.

Thomas, fils de M. Guillaume LENEVEU et M^{me} Hélène LEMAHIEU, petit-fils de M^{me} Chantal LEMAHIEU, A.A.E.N.E.S. retraitée au SAIC à Lille 1 et de M. Robert LEMAHIEU, Directeur du lycée Ozanam, retraité, né le 20 octobre 2010.

Toutes nos félicitations aux heureux grands-parents et arrière-grands-parents

VII - Hommages

LOUIS PONSOLLE est né le 3 juillet 1929 à Abidjan. Fils unique, orphelin très jeune, il grandit à Saint Gaudens entre sa mère et sa grand-mère pâtissière.

En 1947, il rencontre Jacqueline venue en vacances chez sa tante. Il poursuit ses études à Toulouse, obtient ses diplômes en physique-chimie et mathématiques. Amateur de bel canto, il aime jouer les aubades à la mandoline.

En 1953, il obtient un poste de maître-assistant à l'institut de chimie situé rue Barthélémy Delespaul à Lille, chez les professeurs Germain et Glacé. Un ami prêtre le baptise, et en janvier 1955 il épouse Jacqueline alors qu'il prépare le doctorat de chimie.

En 1963, il réussit à obtenir le 1^{er} microscope électronique de la région Nord - Pas-de-Calais. Il travaille en partenariat avec le professeur TAKAHASHI, participe aux congrès scientifiques annuels qui l'emmènent entre autres au Canada et au Japon. Il était un chercheur passionné.

Il a donné des cours à l'université des sciences et techniques de Villeneuve-d'Ascq, de Valenciennes et de Maubeuge.

Il a pris sa retraite à 67 ans afin de suivre un étudiant jusqu'au doctorat.

Ceinture noire de judo, il enseignait les arts martiaux à Villeneuve-d'Ascq et donnait des cours de judo à Wez-Macquart et à Premesques, qu'il habite depuis 1972.

Le samedi, à la bibliothèque avec son épouse, il aimait faire participer les enfants à des ateliers de lecture et de dessin. Il avait beaucoup de patience et de douceur avec eux comme il en avait avec ses neveux et nièces, n'ayant pas d'enfants à lui. Il consacrait le dimanche à sa famille et visita tant qu'il lui fut possible ses belles-sœurs en maison de retraite.

Très discret, sa douceur et sa gentillesse étaient appréciées de tous.

Marie-Christine Campagne, nièce de L. Ponsolle

Nous publierons l'hommage de ses collègues dans un prochain bulletin.



GÉRARD JOURNAL, professeur honoraire de Sciences physiques de l'université Lille 1-Sciences et Technologies, est décédé le 7 août 2010 à l'âge de 77 ans.

Né à Voyennes (80) le 26 janvier 1933, il est licencié ès sciences physiques en juin 1957, docteur es sciences physiques en mars 1969. Il est nommé assistant au département de physique de la Faculté des sciences de Lille en 1960, Maître-Assistant en 1964, Maître de Conférences en 1970, Professeur en 1979.

Durant toute cette période, son activité de recherche s'effectue au sein du Laboratoire de Spectroscopie Hertzienne (LSH). "J'avais déjà eu l'occasion d'apprécier le sérieux qu'il apportait à son enseignement et c'est avec plaisir que je l'ai accueilli dans notre laboratoire alors en plein développement" notait Raymond Wertheimer dans un rapport qu'il rédigea en 1973.

Sa thèse sur le chlorure de thionyle s'inscrit dans la recherche de méthodes d'identifications rapides des spectres denses des molécules de type fortement asymétriques. Les travaux entrepris sur ce thème lui ont donné l'occasion d'encadrer un certain nombre de diplômés d'études approfondies (D.E.A), de thèses de spécialité et de codiriger une thèse d'état. À partir de 1972, ses recherches se sont orientées vers l'utilisation de la spectroscopie hertzienne dans l'étude des molécules à courte durée de vie. Elles ont abouti, en 1977, à la présentation d'une thèse d'état dont il était le rapporteur. Elles ont contribué à la constitution, au laboratoire, d'un groupe de moléculaires très lié aux astrophysiciens qui, par la suite, a obtenu bon nombre de résultats remarquables. Ce fut pour Gérard Journal une période d'intense activité de recherche. Responsable d'une équipe de spectroscopie dont les activités ont largement dépassé la recherche fondamentale, il a largement contribué au développement du LSH. Il a participé aux travaux de cette équipe jusqu'en 1980 ; sa dernière direction de thèse remonte à cette date. Il a continué, pendant plusieurs années, à s'intéresser à la gestion du laboratoire par sa participation régulière au conseil de laboratoire et au comité de direction C.N.R.S. Ses avis, pertinents, ont toujours retenu la plus grande attention des participants à ces réunions.

En 1970, l'université confie à Gérard la direction de l'Institut technico commercial (I.T.E.C.) de Lille, récemment créé au sein du département des Sciences Appliquées. Il y assume la responsabilité pédagogique de la formation avec la définition des programmes, des horaires, du contrôle des connaissances, la recherche des moyens propres à faire connaître hors de la région une formation très spécifique.

Par ailleurs il noue de nombreux contacts avec les employeurs potentiels des étudiants, demande l'habilitation à délivrer une maîtrise de sciences et techniques (M.S.T.) de commercialisation, demande la reconnaissance du diplôme d'ingénieur par la commission du titre... tout en participant activement à la transformation du département des sciences appliquées en Ecole universitaire d'ingénieurs de Lille (E.U.D.I.L qui deviendra plus tard Polytech'Lille). L'université lui confiera la direction de cette École universitaire d'ingénieurs de 1980 à 1992.

Pendant ces années il mettra toute son énergie à bâtir une grande école d'ingénieurs, toute nouvelle et originale dans sa conception : composante forte de l'université, totalement associée à la politique globale de l'université, aussi bien dans le domaine de la recherche que dans celui de la formation des maîtres ou de la promotion sociale, et École d'ingénieurs à part entière vis-à-vis de l'extérieur dont le poids régional et national ne puisse être contesté.

Le nombre d'ingénieurs sortis de l'E.U.D.I.L est passé de 90 en 1980 à 220 en 1992.

- 2 licence-maîtrise et un D.E.A. relevaient de la responsabilité de l'E.U.D.I.L.

- 80 auditeurs étaient aussi intégrés dans des cycles de formation continue ,

- des équipes de recherche appartenant à des laboratoires associés au C.N.R.S. y étaient intégrées.

Toutes ces formations relèvent aujourd'hui de la responsabilité de Polytech'Lille, grande école d'ingénieurs du nord de la France qui continue à s'appuyer sur les orientations définies par Gérard Journal en étant représentée dans les différentes instances universitaires ainsi que dans les instances propres aux écoles d'ingénieurs (A.D.E.R, C.G.E, C.D.E.F.I).

En plus de ces activités de chercheur, d'administrateur, Gérard Journal s'est impliqué fortement dans l'enseignement à tous niveaux : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} années d'ingénieurs, maîtrise mesures et contrôle, maîtrise de physique, D.E.A. Lamora (lasers, molécules, rayonnement), et création de nombreux cours de physique appliquée (métrologie générale, instrumentation, théorie du signal et de l'information, fiabilité...), suivis techniques d'étudiants en cours de projets ou de stages. Les cours qu'il a créés font encore référence et les étudiants ont toujours apprécié ses grandes qualités de pédagogue.

Gérard Journal a ainsi, au détriment sans doute de satisfactions plus "matérielles", tenu la gageure qui consiste, pour un enseignant-chercheur universitaire, à assurer pleinement ses missions de recherche, d'enseignement, d'administration. Son dynamisme, ses compétences, son enthousiasme ont toujours fait l'admiration de ses collègues. L'université lui doit un grand merci et ses nombreux amis ont perdu un être cher.

Henri Dubois et Monique Constant



ANDRÉ LEBRUN - l'humaniste - est né dans une famille de petits agriculteurs d'une petite commune de la France profonde. Il était le dernier d'une fratrie de six.

Les parents les plus lucides engageaient les derniers dans la poursuite d'études afin de sortir de cette condition de "cul terreux". Le but premier était de devenir Instituteur ou mieux professeur ou encore ingénieur. C'est ce que les parents d'André réalisèrent avec le cinquième de la fratrie, qui poursuivit des études et devint Ingénieur des Arts et Métiers.

Quant à André après l'obtention du brevet supérieur des E.P.S. (diplôme en trois parties disparu dans les années 44-45) ne possédant pas les moyens financiers pour la poursuite d'études supérieures en licence, il assume de 1937 à 1945 des fonctions de "pion", surveillant, répétiteur, avec ses études interrompues par les hostilités de 1939 à 1941. Il termine ses études supérieures par l'obtention de sa licence ès sciences en 1945. La même année il entre stagiaire au C.N.R.S. créé la même année, où il restera jusqu'en 1947 date à laquelle il trouve un poste d'Assistant à l'Institut radiotechnique de la Faculté des sciences de Lille. Là il commence ses recherches sur les hautes fréquences en mettant au point des nouvelles techniques de mesure d'impédances. Ses recherches le conduiront à sa soutenance de thèse de doctorat ès sciences en 1953, intitulée : "Sur quelques techniques de mesures d'impédances en ondes métriques et décimétriques et leur utilisation pour l'étude des priorités diélectriques de substances solides et liquides" ; Annales de physique en 1955.

Passé chef de travaux en 1955, puis Maître de Conférences, professeur sans chaire et titulaire en 1962, il encadre un certain nombre de jeunes chercheurs dans l'équipe diélectriques du laboratoire avec 6 thèses et une vingtaine de diplômés, pour prendre ensuite la direction du laboratoire, spectrométrie hertzienne et de mesures automatiques, avec pour objectif la réalisation de bancs de mesures répondant aux besoins de recherches fondamentales, mais aussi appliquées vers les milieux industriels. À ce titre il participe à l'encadrement de nombreuses thèses et publications, de colloques dont le colloque annuel AMPERE en France et à l'étranger (Atomes Molécules par Etudes Radio Electriques).

Toujours dans le domaine de la recherche il s'oriente vers la domotique, l'imagerie et l'instrumentation thermique en créant le C.R.E.S.M.A.T (Centre de recherche en sciences des matériaux) en association avec le C.E.B.T.P (Centre d'études du bâtiment et des travaux publics) dont il sera directeur de 1975 à 1983.

Durant ces différentes périodes il assurera des enseignements à l'Institut radiotechnique, dans les certificats d'électricité, d'électronique, d'hyperfréquences dont il fut

le créateur, de mesures analogiques et numériques en licence.

André Lebrun, dont l'esprit créateur se révéla sur l'ensemble de sa carrière, aurait pu être ingénieur. Il ne le put faute de moyens financiers, mais ayant une grande considération pour cette profession, en particulier pour son frère aîné Ingénieur Arts et Métiers, disparu tragiquement en mai 1940. Cet épisode le marquera durant toute son existence sans jamais le laisser paraître.

N'ayant pu être ingénieur, il compensera ce manque par sa participation à la formation d'ingénieurs. C'est ainsi qu'il créa dans les années 1950 la section électronique au centre associé de Lille au C.N.A.M. (Conservatoire national des Arts et Métiers) où il enseignera, avec ses collègues, à des dizaines de salariés des formations de techniciens supérieurs et d'ingénieurs.

Une formation d'ingénieurs existait en principe à l'Institut radiotechnique mais n'avait jamais fonctionné. N'étant pas directeur de l'institut, il ne pouvait décider d'une ouverture effective de cette section ingénieurs. C'est ainsi que toujours décidé à participer à la formation d'ingénieurs il s'adressera directement en juillet 1968, sous couvert du doyen de la faculté, au directeur de l'Enseignement supérieur SIRINELLI pour solliciter une telle formation pour les élèves titulaires de la maîtrise E.E.A.

Dans un premier temps la réponse est favorable pour la délivrance d'un D.E.A.T. Dans un deuxième temps en mai 1969, suite au rapport sur l'expérience du D.E.A.T. établi par André Lebrun, celui-ci sollicite auprès du directeur de l'Enseignement supérieur, l'autorisation d'une formation complémentaire pour les étudiants désirant s'orienter vers une carrière dans l'industrie. La réponse concernant le titre final sanctionnant cette formation serait : "un diplôme d'ingénieurs d'une université des Sciences et Techniques de LILLE". N'était-ce pas là le futur titre EUDIL ? Ressentant un avis favorable du ministère, c'est ainsi qu'André Lebrun fonde avec le professeur Beaufile (chimiste) l'E.U.D.I.L (Ecole Universitaire d'Ingénieurs de LILLE). Toujours soucieux de participer à la promotion intellectuelle et sociale, c'est ainsi qu'André Lebrun :

-participe à la création de formations pour adultes défavorisés, alphabétisation, C.A.P par unités capitalisables, actions collectives de formation à Sallaumines et Tourcoing ;

-promeut une politique régionale de formation de formateurs, création du D.U.F.A. (Diplôme Universitaire de formations d'Adultes) ;

-crée l'E.S.E.U. (examen spécial d'entrée à l'Université) par unités capitalisables ;

-participe à la promotion sociale dans les I.U.T : D.U.T. pour adultes, formation d'ingénieurs par la formation continue.

C'est aussi que, dans la même période, il fonde le C.U.E.E.P, avec toutes les actions connues, dont les formations en langues pour adultes en collaboration avec l'I.U.T.

Toujours dans le cadre général de la promotion intellectuelle il est le premier (1968) à prendre en considération les demandes d'admission en licence pour les techniciens supérieurs, D.U.T. - B.T.S.

Hormis ses nombreuses charges en enseignement et recherche, il assure, chargé par le recteur Debeyre, le

suivi du chantier de construction de la Faculté de Sciences, jouant en quelque sorte le rôle de maître d'ouvrage, qu'il assurera dès 1965 jusqu'en 1970.

En charges administratives :

- il assurera les fonctions d'assesseur du Président en 1964 en scolarité-études
- chef du département E.E.A. 1968-1970
- vice-président de l'Université de 1973 à 1977 sous les présidents Parreau et Lombard.

Enfin, dans le cadre d'innovation en rapport avec l'université, il fonde l'ASA-USTL en 1991 auquel il restera très attaché ; attachement marqué par un don à cette association, permettant la création du "prix André LEBRUN" de la formation "Tout au long de la vie".

André Lebrun qui a manifesté une très grande activité durant son parcours universitaire ne peut, après son admission à la retraite, envisager l'inactivité. C'est ainsi qu'il va se consacrer au service des plus âgés en participant à la construction de deux résidences et foyer-logement :

- à Bondues en 1990 où il ira jusqu'à participer au câblage du réseau domotique
- à Ronchin en 1999, fondateur et président jusqu'en 2009 de l'ASAPER (Association des anciens du Petit Ronchin)

où il participera de façon active jusqu'en 2009 en organisant des réunions hebdomadaires.

Enfin, pendant une dizaine d'années (1995-2005) il assumera ce qui est sans doute moins connu, mais le plus remarquable, le plus admirable par les moyens mis en œuvre pour l'accompagnement de son épouse devenue handicapée.

André Lebrun reçut un certain nombre de distinctions :

- Prix Wicon de la Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts de Lille (1995)
- Grand Prix Bigo Danel de la Société Industrielle du Nord de la France (1971)
- Médaille d'Or de l'Enseignement Technique
- Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques
- Chevalier dans l'Ordre du Mérite National (1970)
- Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur (1972)
- Capitaine honoraire de l'Armée de terre.

** Humaniste : Penseur qui cherche à favoriser la pleine réalisation de l'homme*

Arsène Risbourg



MICHEL PARREAU est décédé le 4 septembre 2010. Il eut, ces dernières années, de nombreux problèmes de santé suivis d'autant de "résurrections". Nous le croyions immortel tant était intacte la vivacité de son esprit. Finalement il se déroba à une hémodialyse dont il différait l'échéance.

Ancien élève de l'École normale supérieure, Michel Parreau était arrivé à Lille comme mathématicien en 1956. Parmi les six mathématiciens de la faculté, il retrouvait deux autres normaliens, Roger Descombes et Georges Poitou. Ces deux derniers avaient préparé leur thèse à Paris sous la direction d'Albert Châtelet. Parreau évoquera plus tard le trio refaisant le monde en arpentant la place Philippe Lebon. À cette époque la conquête de l'espace débutait, les perspectives d'applications civiles et militaires du nucléaire s'ouvraient. Le textile, le charbon, la sidérurgie, piliers de l'économie régionale, donnaient des signes de faiblesse. Le retard scolaire régional s'expliquait en partie par la faible qualification nécessaire à la main-d'œuvre de ces industries. Le développement de l'enseignement des sciences apparaissait alors comme la condition sine qua non du développement économique. Les ingénieurs et les enseignants manquaient cruelle

ment, leur formation rendait inéluctable la démocratisation de l'enseignement. L'université allait changer d'échelle, avec une croissance phénoménale des effectifs d'étudiants et d'enseignants.

Michel Parreau fut le premier directeur de l'institut de mathématiques en 1958, il assura ensuite la direction du département de mathématiques de 1968 à 1970. La formation des enseignants de mathématiques de la région pendant les années 1960-1980 lui est fortement redevable. Adossée à la création des IPES, elle fut une réussite totale. Spécialiste en analyse complexe des surfaces de Riemann, Parreau excella dans l'enseignement des fonctions analytiques où son niveau d'exigence n'eut d'égal que la limpidité de ses exposés. L'enseignement mathématique universitaire fut rénové dans la foulée de celui de la Sorbonne, sous l'impulsion des trois normaliens. Parreau marqua de son empreinte la collectivité des mathématiciens en exigeant, par exemple, le respect du principe de la rotation des charges d'enseignement pour éviter les routines, les positions acquises et pour permettre au plus grand nombre d'enseignants de s'ouvrir à la multiplicité des mathématiques. Les commissions de recrutement des enseignants n'existaient pas alors et les nominations se faisaient sous l'autorité des responsables disciplinaires. Les choix d'enseignants savamment dosés de Parreau, où l'excellence scientifique mais aussi humaine fut le maître mot, jetèrent les bases d'une communauté mathématique universitaire lilloise et régionale de tout premier plan.

En 1961, Parreau fut nommé doyen de la faculté des sciences, il laissa aux mains de Christiane Chamfy l'institut de mathématiques. À 38 ans, il fut le plus jeune doyen de France. Il présida aussi, plus tard (1973-1975), l'université. Lors d'une soirée organisée récemment par l'ASA-Lille1, Jean Montreuil parla du "trésor" découvert

par Parreau dans les caisses de la faculté, au début de son décanat. Le "trésor" permit de financer la création du laboratoire de biochimie de Montreuil et l'achat, en 1961, du premier ordinateur numérique faisant de Lille l'un des premiers centres de calcul numérique de province. Les recrutements judicieux d'enseignants en analyse numérique et en astronomie faits par Parreau et Poitou assurèrent l'essor de l'informatique à Lille.

Les locaux surchargés de la place Philippe Lebon débordaient. Guy Debeyre, recteur de l'Académie de Lille, délégua à Parreau la charge du programme pédagogique de la nouvelle Faculté des Sciences à Annappes et l'élaboration des plans de ses bâtiments. Les qualités de négociateur et d'administrateur de Parreau se révélèrent lorsqu'il présida à la conception du campus en réunissant, par exemple, chaque mercredi, l'architecte et les responsables des disciplines. Les constructions définitives démarrèrent à la fin du décanat (1964).

La décentralisation de l'enseignement supérieur scientifique dans l'Académie de Lille, et la création des centres universitaires de Calais (1963) et de Valenciennes (1964) se firent sous son égide. Il s'agissait d'y implanter de solides équipes, d'abord d'enseignement, puis de recherche. Les réticences furent fortes, mais la détermination le fut plus encore. Ainsi Parreau ne désavoua pas un professeur qui fit transporter, dans des conditions rocambolesques, son laboratoire à Valenciennes. La capacité de Parreau et même sa jouissance à démêler les situations complexes, sa connaissance profonde des collègues et des arcanes administratives lui vaudront d'être plus tard chargé de mettre en place l'université du Littoral (1990), avant d'en être le premier administrateur (1992-1993).

Michel Parreau avait initié la décentralisation des responsabilités et l'association des maîtres-assistants à la gestion du département lorsqu'il était redevenu directeur du département de mathématiques (1966-1968). Cette expérience servit de test pour le fonctionnement des UFR et de l'université. Jusqu'alors, la promotion rapide des rares assistants et maîtres-assistants ne posait pas la question de leur représentation dans les instances de la faculté. Notons aussi, qu'à cette époque, des mathématiciens de renommée internationale affirmaient que certaines pratiques mandarinales ne pouvaient que freiner les échanges et les confrontations d'idées nécessaires à la recher-

che. Toutes disciplines confondues, les plus anciens d'entre nous découvrirent, lors de l'élaboration des statuts de l'université nouvelle et l'instauration des UFR, l'autorité naturelle de Parreau et son pouvoir de conviction. Son ouverture d'esprit et sa puissance de réflexion et d'analyse peu communes firent que, dans l'effervescence générale, entre le 22 mai et le 7 juin 1968, l'assemblée constituante de la faculté élaborait de nouvelles structures dans un climat étonnamment consensuel. Les principes inédits qui régissent ces statuts furent d'abord l'implication de tous les personnels et des étudiants dans la gestion de l'université, puis la limitation de la durée et du nombre de mandats des responsables. À travers l'idée de parité, il s'agissait d'aérer les structures, d'élargir le partage du pouvoir, de responsabiliser le plus grand nombre d'enseignants et d'échapper au conformisme des années gaulloises.

L'évocation de Michel Parreau ne peut éviter celle de son engagement lors des années sulfureuses qui suivirent 1968. Le plus gros dérapage fut celui du pouvoir politique avec l'invasion du campus par la police le 19 mars 1971. Parreau fut un de ceux qui maîtrisèrent magistralement la situation. L'évènement se conclut par la victoire électorale de la gauche aux élections municipales de Lille.

Sa large culture et son souci de promouvoir les sciences en fit l'un des fondateurs de l'Association lilloise d'animation culturelle et scientifique (ALIAS) qu'il présida (1964-1989). Cette association trouva son plein épanouissement avec la création du Forum départemental des Sciences, il en fut le premier président (1994-1998).

À la fin de sa carrière, Michel Parreau eut l'idée que des liens de solidarité pourraient persister entre ceux qui ont travaillé ensemble. Il fut un des fondateurs de l'ASA et son deuxième président (1995-1999). Il obtint de l'université la mise à disposition d'un local et commença à y archiver une large documentation sur l'histoire de la faculté et de l'université.

Michel Parreau fut une figure marquante de la Faculté des Sciences, puis de l'Université des Sciences et des Techniques de Lille. L'émotion provoquée par son décès témoigne de l'importance de la place qu'il a occupée et du rôle qu'il a joué dans la vie universitaire régionale pendant une période décisive de sa mutation et de son essor.

Marie-Thérèse Pourprix

Association Solidarité des Anciens de l'Université Lille 1 Sciences et technologies



ASA université lille1
Bâtiment P7
Cité Scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

tel : 03 20 33 77 02
email : asa@univ-lille1.fr
<http://asa.univ-lille1.fr/spip>



directeur de la publication : Joseph Losfeld
réalisation : Henri Dubois et Nadine Demarelle

directeur de la rédaction : Henri Dubois
rédaction : Michka de Lattre, Jeannine Salez,
Carlos Sacré.

Imprimerie de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies

ISSN : 1168-6898